

Protection des abeilles et des insectes pollinisateurs

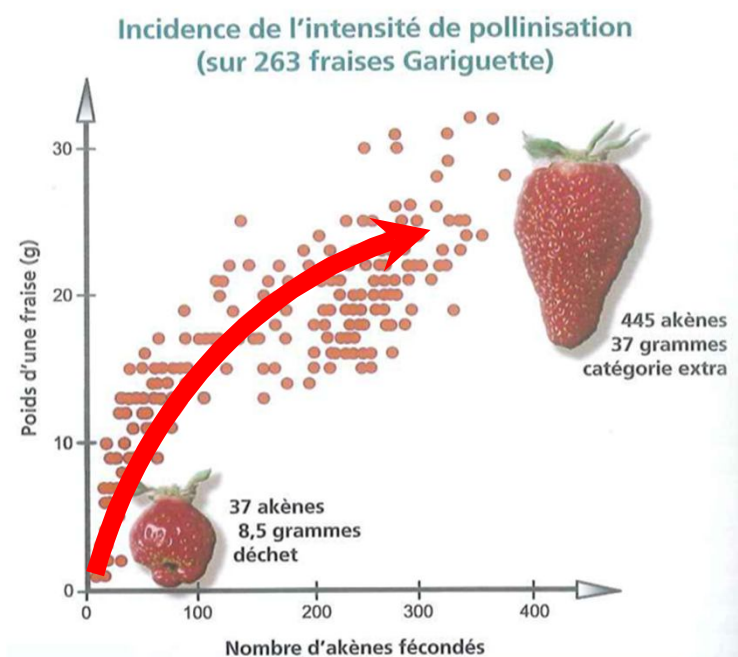
aGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
ALSACE

TERRES d'**a**VENIR

*Alexis BALLIS - Conseiller Technique Apicole
Service Elevage - Chambre d'Agriculture Régionale d'Alsace*

Des alliées pour nos cultures

La pollinisation améliore **quantité** et **qualité** des récoltes,
Elle concerne **70%** des espèces cultivées pour la consommation humaine (**35%** du tonnage produit).



Exemples :

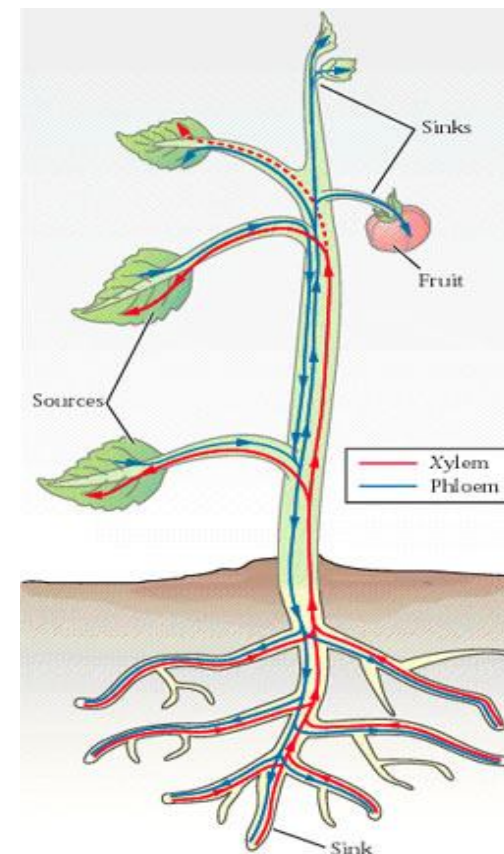
- ✓ Légumes (courgette, oignon, potiron, fenouil, ...)
- ✓ Fruits (cerise, coing, pomme, poire, groseille ...)
- ✓ Légumineuses (luzerne, trèfle...)
- ✓ Oléagineux
 - contribue pour **30%** à la **production** de colza de consommation,
 - contribue pour près de **90%** à la **production** de colza production de semences.

Des alliées pour nos cultures

Les abeilles peuvent être exposée à différents polluants, dont les pesticides.

- Exposition directe (aiguë) par exemple lors d'un [traitement par pulvérisation](#),
- Exposition indirecte et répétée par [contact avec des surfaces florales](#) traitées ou par [ingestion de pollen](#) ou d'[eau contaminé](#).
- Effets « cocktails » (synergie des mélanges)

Dans ces cas, des mortalités peuvent survenir, associées ou non à des effets de désorientation et des perturbations du comportement.



Règlementation mention abeille

Arrêté du 28 novembre 2003

« En période de floraison ou d'exsudation de miellat par les pucerons » :

1. Les insecticides ne bénéficiant pas de la mention « abeille » sont strictement interdits.
2. Seuls les insecticides avec la mention « abeille » sont autorisés à condition d'être utilisés à des moments où les abeilles ne sont pas présentes sur les cultures.
 - Soit « tard le soir » (pendant 3 heures après la tombée de la nuit).
 - Soit « tôt le matin » (cette disposition est soumise à une révision)

C'est à dire « en présence de fleurs sur ou en bordure des parcelles »

- **pissenlits** ou autres **adventices attractives** entre les rangs ...
- **noisetiers, églantiers**, etc. en bordure de parcelle ...
- présence de **pucerons** sur la parcelle ou en bordure...

Bonnes pratiques

- **Choisir le bon produit**
 - Règlementation « mention abeille »
- **Avant de traiter,**
 - Lire les indications sur l'étiquette, respecter les doses, vérifier le réglage du pulvérisateur, ...
 - Faucher, arracher ou broyer les plantes attractives pour les abeilles se situant sur les parcelles,
- **Respecter la réglementation**
 - Eviter les heures de butinage, traiter en absence de vent, éviter les mélanges ...

**Les produits ayant la
« mention abeille » sont moins
dangereux pour les abeilles.
Ils ne sont pas sans dangers !**



Memento des bonnes pratiques phytosanitaires

1. **Ne traiter que si nécessaire** (seuils de nuisibilité atteints).
2. **Choisir le bon produit** (mention abeille).
3. **Respecter les doses prescrites** et vérifiez le bon réglage du pulvérisateur.
4. **Se méfier de la persistance des produits** (respecter le délai préconisé).
5. **Eviter les mélanges.**
6. **Ne pas mélanger pyrethrinoides et triazoles/imidazoles ;**
Respecter les délais d'application entre 2 produits de ces catégories (délai de 24 heures, le produit de la famille des pyrethrinoides est obligatoirement appliqué en premier; [Arrêté du 13/03/2006](#)).
7. **Traiter en dehors des heures de butinage (pdt 3h après la tombée de la nuit).**
En floraison, il est interdit de traiter en présence des abeilles.
8. **Traiter en l'absence de vent pour éviter toute dérive de produit.**
Eviter la dérive des produits vers les ruches et les ruchers ([Arrêté du 12/09/2006](#)).
9. **Détruire les adventices en fleurs à proximité des parcelles à traiter.**
10. **Etre toujours vigilant vis-à-vis des risques pour les pollinisateurs.**

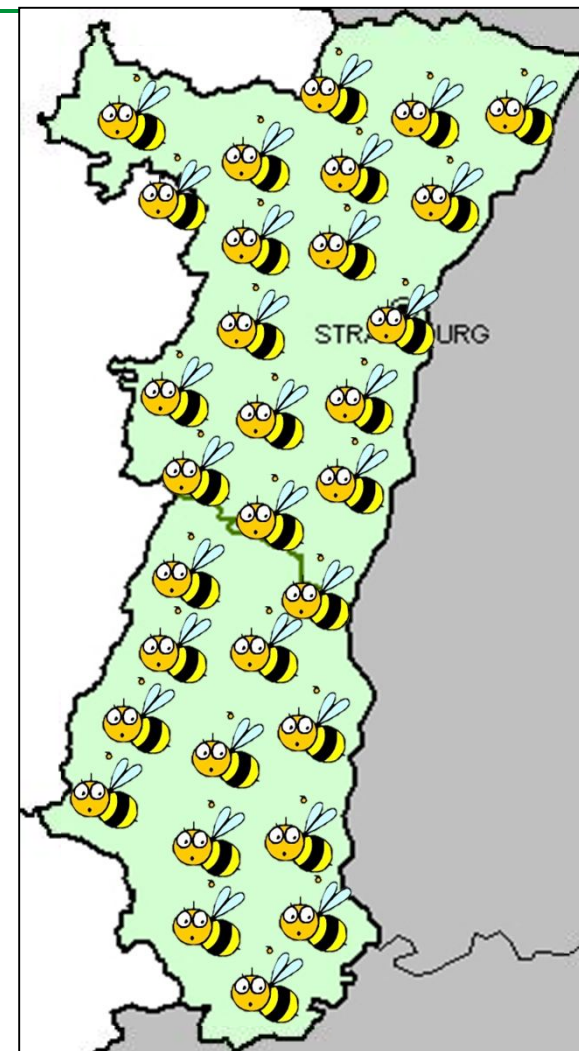
ZOOM : l'abeille en Alsace

- ✓ En Alsace, il y a **35 000 ruches**,
- ✓ Soit environ **4 et 5 ruches par km²**,
- ✓ L'abeille butine dans un **rayon de 2 à 5 km** autour de sa ruche,

⇒ **L'abeille est présente partout !**
Même si vous ne les voyez pas, des abeilles visitent vos parcelles.

- Les abeilles visitent les fleurs ... mais aussi **les flaques d'eau**, les cultures atteintes par des **pucerons** (production de miellat) ...

⇒ **Elles sont parfois présentes là où on ne les attend pas !**



Les abeilles sont parfois présentes là où on ne les attend pas

Sur du maïs
(recherche de pollen)



Sur une vigne
(recherche de nectar)



Les abeilles sont parfois présentes là où on ne les attend pas

Une ruche consomme des dizaines de litres d'eau par an.

Elles sont attirées par les flaques azotées, salées, etc.

Attention aux aires de vidange des fonds de cuves !



Comment améliorer le sort des insectes pollinisateurs ?

Évolution des pratiques phytosanitaires

- ✓ Plan Ecophyto 2018 (usage limité de produits phytosanitaires)
- ✓ Réglementation « Mention Abeille »

Améliorer leurs ressources alimentaires

- ✓ Conservation des zones naturelles intactes
- ✓ Mise en place d'infrastructures écologiques pérennes (S.I.E.)
 - **Prairies permanentes**, bandes enherbées pérennes (en bordures de cours d'eau ou non), alpages, **jachères (fleuries)**, chemins agricoles, fossés, murets, terrasses ...
 - **Bordures de champs**, avec un couvert spontané ou implanté, zones herbacées retirées de la production et ne recevant pas d'intrants ;
 - **Bosquets, haies**, arbres, lisières de bois, vergers, zones humides (mares, tourbières, cours d'eau ...)
- ✓ Mise en place de pratiques agro-environnementales
 - MAE favorables à la biodiversité végétale
 - CIPAN (**moutarde, phacélie** ...)
 - Bords de champs cultivés (**avec présence de fleurs**)
 - Inter-vignes, inter-cultures avec plantes mellifère (*à détruire avant traitement !*)

Comment améliorer le sort des insectes pollinisateurs ?

Exemple d'une interculture mellifère : la moutarde blanche (la phacélie est également très intéressante pour les insectes)

Un apport de pollen en automne,
pour des abeilles d'hiver mieux nourries.

➤ Conseiller technique Apicole

Alexis BALLIS Service Elevage - BARR

a.ballis@alsace.chambagri.fr

tel. 03 88 95 64 04

➤ Pages apicoles de la chambre d'agriculture

<http://www.alsace.chambagri.fr/services/elevage/apiculture.html>

➤ Répertoire de l'apiculteur

➤ Lexique BALLIS

➤ Guide des maladies collectives

➤ Supports de formations

... merci pour votre attention.